



pôle santé mentale : **GUIDE** pratique à l'usage des patients et de leurs proches



MEMBRE DU RÉSEAU DE L'ARC

Sommaire

Bienvenue au Pôle santé mentale	3
Votre accueil	4
Vos effets personnels	4
Identification de nos collaborateurs	5
Comment vous rendre dans nos établissements	5
Votre séjour	7
À Moutier	7
À Saint-Imier	9
Au Fuet	11
Notre offre de soins	12
Ergothérapie	12
Art-thérapie	13
Animation	13
Service social	13
Vos visites	16
Infrastructures à votre disposition	16
Votre sortie	17
Quelques règles à respecter	19



Bienvenue au Pôle santé mentale

L'ensemble du personnel du Pôle santé mentale vous souhaite la bienvenue au sein de notre établissement.

Une hospitalisation est un moment important qui mérite quelques explications. Durant votre séjour, les équipes médicales, soignantes, hôtelières, administratives et logistiques mettent tout en œuvre pour vous assurer ainsi qu'à vos proches, une prise en charge optimale et de qualité.

Pour vous accompagner durant votre séjour, nous vous invitons à consulter cette brochure d'accueil conçue spécialement à votre intention. Elle a été élaborée afin de répondre à vos interrogations et vous transmettre toutes les informations utiles et nécessaires au bon déroulement de votre hospitalisation.

Nous vous souhaitons un agréable séjour et un prompt rétablissement.

Votre numéro de chambre : _____

Votre médecin : _____

Votre infirmier référent : _____

Votre accueil

Le jour de votre admission, vous êtes invité à vous annoncer à la réception du Pôle santé mentale afin d'y régler les formalités administratives d'usage. Veuillez vous munir des documents suivants :

- Pièce officielle d'identité (passeport, carte d'identité, livret de séjour, livret de famille)
- Carte d'assurance-maladie (ou attestation d'assurance, voucher, etc.)
- Demande d'admission de votre médecin traitant
- Numéro de téléphone de personnes proches à aviser en cas de besoin

PRENEZ AVEC VOUS LES EFFETS PERSONNELS INDISPENSABLES À VOTRE SÉJOUR :

- Produits de toilette (hygiène quotidienne)
- Lunettes médicales et/ou lentilles de contact
- Prothèses dentaires et auditives
- Médicaments que vous prenez habituellement
- Chaussures d'intérieur
- Vêtements et sous-vêtements

Les formalités administratives réglées, vous participerez à un entretien d'évaluation clinique effectué par un médecin et un membre du personnel soignant en vue de définir les objectifs de votre séjour en fonction de vos besoins, de vos attentes et de votre état de santé.

Une vérification de vos objets personnels aura lieu en votre présence. Nous vous prions de ne pas emporter d'objet de valeur avec vous, ni d'objets pouvant représenter un danger (couteau, ciseaux, bouilloire, bougies, etc.).

IDENTIFICATION DE NOS COLLABORATEURS

Nos collaborateurs sont identifiés par un badge comportant leur nom et leur fonction.

COMMENT VOUS RENDRE DANS NOS ÉTABLISSEMENTS

A Moutier

Des places de stationnement aux abords immédiats de l'hôpital, zone supérieure et zone inférieure, sont à votre disposition. Il s'agit de places payantes, des horodateurs sont installés aux abords des deux parkings. Comme les parkings sont fréquemment contrôlés, vous êtes invité à respecter les règles de stationnement.

A Fuet

Vous pouvez utiliser les transports en commun. Un arrêt de car postal se trouve à 700 mètres de l'unité (environ 10 minutes à pied). L'arrêt se nomme « Chemin de la Bottière ». Il n'y a pas de possibilité de stationner son véhicule durant l'hospitalisation. Il est donc conseillé de se faire accompagner par un proche.

A Saint-Imier

L'unité de réhabilitation est facilement accessible à pied depuis la gare de Saint-Imier. Il n'y a pas de places de parking destinées aux patients ou aux visiteurs. Par contre, il est possible de se garer dans les parkings publics des alentours.

Dans la mesure du possible, il est préférable de vous faire accompagner.



Votre séjour

Nos établissements sont des lieux de soins accueillant toute personne nécessitant une prise en charge psychiatrique quel que soit son état de santé psychique ou sa situation sociale.

En fonction de votre état de santé, vous serez intégré dans l'une de nos six unités stationnaires.

À MOUTIER, BÂTIMENT DE L'ORÉADE

Unité de rétablissement

Il s'agit d'une unité ouverte de soins psychiatriques aigus. Elle accueille et traite dans un milieu sécuritaire et bienveillant 24h/24 et 7j/7 des patients adultes (entre 18 et 65 ans), hospitalisés sous forme volontaire ou sous PAFA, souffrant d'un trouble psychiatrique nécessitant une prise en charge hospitalière. Elle offre, grâce à son équipe pluridisciplinaire, des thérapies de groupe d'orientation TCC (méditation de pleine conscience, remédiation cognitive, thérapie des schémas) et systémique visant le rétablissement et l'autonomisation des bénéficiaires. L'unité dispose de 20 lits.

Unité de stabilisation

Cette unité ouverte est spécialisée dans la gestion des urgences psychiatriques et de crise. Elle accueille et traite dans un milieu sécuritaire et bienveillant, 24h/24 et 7j/7, des patients adultes souffrant d'un trouble psychiatrique passager et présentant une symptomatologie aiguë, mais sans risque auto et/ou hétéro agressif. Pour répondre à sa mission, elle dispose de 12 lits.

Unité de soins intégrés pour la personne âgée (USIPA)

Cette unité fermée de psychiatrie aiguë est spécialisée dans la prise en soins de personnes âgées (dès 65 ans). Elle est particulièrement adaptée aux patients présentant des troubles neurocognitifs avec perte d'autonomie et/ou symptômes neuropsychiatriques. Elle est aussi adaptée à tout type de pathologie psychiatrique et prend également en charge les comorbidités somatiques associées et stabilisées. L'unité dispose de 12 lits individuels.

Unité de crise

Il s'agit d'une unité fermée, spécialisée dans la gestion des urgences psychiatriques et de crise. Elle accueille et traite 24h/24, 7j/7 des patients adultes souffrant d'un trouble psychiatrique dans une période de vie difficile, avec un risque auto et/ou hétéro agressif. Elle vise le rétablissement des bénéficiaires dans un milieu sécuritaire et bienveillant. Pour répondre à sa mission, elle dispose de 10 lits.

Unité hospitalière psychiatrique pour adolescents (UHPA), Beausite 47

Cette unité ouverte a pour but l'accueil de jeunes, âgés entre 12 et 18 ans, présentant des troubles psychiatriques ou une crise adolescente. L'UHPA dispose de 7 lits. Le mode d'admission est électif. L'objectif du séjour est de favoriser le développement, l'intégration sociale et professionnelle ainsi que l'autonomisation. Les hospitalisations sont envisagées lorsque la prise en charge ambulatoire n'est plus suffisante. Pour répondre à sa mission, les patients suivent un enseignement spécialisé en lien avec leur programme scolaire ou en fonction de leur degré d'apprentissage professionnel. Ils bénéficient également de séances d'art-thérapie, de thérapie avec le cheval et d'ateliers de mouvement type escalade et cirque. Les familles et le réseau sont intégrés dans la prise en charge des jeunes patients dès le début du séjour à l'UHPA.

À SAINT-IMIER, RUE DU MIDI 9

Unité de réhabilitation psycho-sociale

Cette unité ouverte, située au Centre de Saint-Imier, est spécialisée dans l'accueil de personnes souffrant de troubles anxieux-dépressifs. Elle peut accueillir des patients souffrant de toute pathologie psychiatrique, hospitalisés sur une base volontaire, sans risque auto et/ou hétéro-agressif. De par sa localisation et son offre de soins, elle vise le rétablissement des bénéficiaires dans une perspective différente et plus intégrative (réseau, congés thérapeutiques d'essai, etc.). Une prise en charge TCC (thérapie cognitivo-comportementale) y est préconisée par une thérapie de pleine conscience de groupe ciblée sur les troubles dépressifs. Sur demande, elle peut éventuellement accueillir une mère en détresse et son bébé, en collaboration étroite avec le service de gynécologie de l'hôpital de Saint-Imier. Elle dispose de 14 lits.



AU FUET, LES VACHERIES-DESSUS

Unité thérapeutique des dépendances

Cette unité ouverte, sise en milieu rural, est spécialisée dans la prise en charge aiguë de patients souffrant de dépendances aux drogues légales et illégales, jeux pathologiques ou autres dépendances comportementales. Elle inscrit le patient dans un fonctionnement communautaire au sein de l'unité en proposant la co-construction d'un projet thérapeutique et de vie adapté à ses besoins. Elle collabore de manière étroite avec tous les acteurs régionaux du réseau d'addictions afin de garantir la continuité des soins à la sortie ainsi qu'une prise en charge intégrée. Cette unité est également adaptée au traitement des comorbidités somatiques et psychiatriques stabilisées. L'unité dispose de 10 lits.



Notre offre de soins

Lors de votre hospitalisation, nous mettons tout en œuvre afin que vous puissiez réintégrer votre vie privée et professionnelle au plus vite dans les meilleures conditions possibles.

Le soin est un acte se déroulant dans une relation humaine empreinte de confiance, de confidentialité et de respect mutuel. Nous comptons également sur la collaboration de vos proches et de votre réseau afin d'instaurer un climat propice à votre rétablissement.

Diverses activités thérapeutiques, y compris de groupes hors de votre unité, sont proposées par les équipes soignantes telles que :

ERGOTHÉRAPIE

L'accompagnement en ergothérapie prend forme autour d'entretiens personnels ou encore de mises en activité afin que vous puissiez retrouver un équilibre émotionnel, relationnel et occupationnel dans votre vie.

ART-THÉRAPIE

L'art-thérapie est une approche de la relation d'aide et de soin qui se base sur la valeur thérapeutique de l'expression. Elle donne l'occasion d'explorer des situations personnelles et les potentialités de chacun à travers des expériences de créations artistiques.

ANIMATION

Une équipe d'animation propose diverses activités individuelles ou de groupe telles que : marche, cuisine thérapeutique, participation aux achats, créations manuelles.

SERVICE SOCIAL

Notre service social est à disposition pour vous soutenir et vous conseiller dans vos démarches administratives. Il travaille en partenariat avec les équipes de soins multidisciplinaires. Il réalise un bilan social, œuvre à la co-construction du projet thérapeutique, assure un lien avec le réseau familial et professionnel et contribue à la préparation de votre sortie.





Comme nous proposons un accompagnement individualisé, certaines unités proposent des activités thérapeutiques spécifiques.

Durant votre séjour, vous pourrez bénéficier de divers accompagnements tels que :

- Entretiens médicaux
- Entretiens infirmiers
- Entretiens de famille
- Entretiens de couple
- Entretiens de réseau
- Soutien psychologique
- Thérapies cognitivo-comportementales (méditation de pleine conscience, remédiation cognitive, Michael's game, travail sur les distorsions mentales, développement des compétences sociales)
- Soutien dans les activités de la vie quotidienne

Vos visites

Les visites sont autorisées sauf en cas de restriction médicale **tous les jours de 14h00 à 20h00**.

Les visiteurs doivent tenir compte de votre programme de soins et ils sont tenus de s'annoncer préalablement à la réception du Pôle santé mentale.

INFRASTRUCTURES À VOTRE DISPOSITION

Restaurant

Une cafétéria et des produits de première nécessité sont à votre disposition au rez-de-chaussée du bâtiment l'Oréade. A Saint-Imier et au Fuet, un coin café-thé est aussi à votre disposition.

Télévision

Des télévisions se trouvent dans les salons communs des unités.

WiFi

Tous les services hospitaliers du Pôle santé mentale disposent d'une connexion sans fil (WiFi) gratuite. La réception vous fournira volontiers les codes d'accès.

Lave-linge

Sur le site de Moutier, vous aurez la possibilité, si vous le désirez, de vous charger personnellement de l'entretien de votre linge. Un lave-linge est à votre disposition dans le bâtiment de l'Oréade.

Votre sortie

La date de votre sortie est fixée en accord avec le médecin responsable. Si vous souhaitez quitter l'institution avant cette date et sans l'accord du médecin, il vous sera demandé de signer une décharge.

Nous vous remercions de ne quitter votre unité de soins qu'après avoir reçu vos divers documents médicaux (ordonnance médicale, rendez-vous, médicaments) et pris congé du personnel responsable de vos soins.



Quelques règles à respecter

- Pensez à respecter le repos de vos voisins en évitant les nuisances sonores.
- Notre institution est sans fumée. Un espace fumeur se trouve à l'extérieur de l'ensemble des bâtiments du Pôle santé mentale.
- Les horaires des thérapies et le programme des activités doivent être respectés.
- Il est strictement interdit d'introduire des boissons alcoolisées ou des substances illicites dans l'établissement et de prendre des médicaments non-prescrits dans le cadre de l'hospitalisation.
- Aucun type de violence n'est toléré au sein de notre institution. En cas d'agression physique et/ou verbale les victimes seront encouragées à porter plainte auprès de la police.
- Les auteurs de tout type de détérioration intentionnelle du matériel et/ou des locaux de l'ensemble des bâtiments devront en assumer les frais.

Nous vous rendons attentif au fait que vous devrez régler les frais non pris en charge par l'assurance-maladie (transport, ambulance, etc.).

Nous vous encourageons vivement à faire part de toute question ou problème à l'équipe soignante.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour consulter vos droits et devoirs, vous pouvez scanner le QR code ci-dessous.



Hôpital de Moutier · Pôle santé mentale · Beausite 49 · CH-2740 Moutier · Tél. +41 32 484 72 72 · info.psm@reseaudelarc.net · www.reseaudelarc.net